

Prix Spéciaux



FESPACO

28

25. 02-04. 03 2023



www.fespaco.org



SOUTIENT LE CINEMA AFRICAIN



Comme à chaque édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO), l'Union européenne (UE) se tient aux côtés du Burkina Faso pour la réussite de cet événement majeur. Pour cette 28^e édition, l'UE a apporté un montant global de 250 000 euros, soit plus de 160 millions de F CFA, pour répondre à des besoins exprimés par le FESPACO .

- Mobiliser des experts du cinéma pour former le comité international de sélection des films ;
- Organiser le FESPACO Pro (Marché international du cinéma africain, ateliers Yennenga, etc.) ;
- Octroyer deux prix (Etalon d'argent catégorie fiction long métrage et prix du meilleur projet de film) ;
- Organiser le premier Marché de la coproduction audiovisuelle d'Afrique francophone ;
- Concevoir une trentaine de trophées pour les prix en compétition ;
- Renforcer les compétences de 24 jeunes étudiants en cinéma ;
- Organiser une soirée de célébration du partenariat entre l'Union européenne et le FESPACO.



Au-delà du FESPACO, l'UE soutient la politique culturelle du Burkina

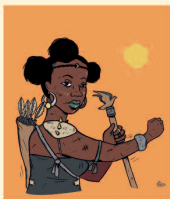
Lancé en 2020 pour une durée de cinq ans, le Programme d'appui aux industries créatives et à la Gouvernance de la culture (PAIC-GC) bénéficie de **10 millions d'euros** de l'Union européenne.

Ce programme vise à améliorer la création d'emplois dans les filières de l'image (cinéma et audiovisuel), de l'artisanat, des arts appliqués et des arts de la scène. Il vise aussi à contribuer au renforcement de la gouvernance culturelle et de la décentralisation culturelle.

FESPACO

25 02 - 04 02 2023

28



L'UE AU BURKINA FASO

https://eeas.europa.eu/delegation/burkina-faso_fr
187, Avenue de l'Europe, 01 B.P. 352 OUAGADOUGOU 01
delegation-burkina-faso-hod@eeas.europa.eu



UN AVENIR JUSTE



SPONSOR



www.ocpgroup.ma

Engagés pour le développement durable des filières agricoles du continent, nous facilitons l'accès des agriculteurs africains à des engrais abordables et appropriés et à nos autres produits et services nécessaires pour nourrir les populations d'Afrique et du monde.

Basé au Maroc, OCP est fier d'être profondément ancré en Afrique tout en servant ses clients sur les 5 continents.

CEREMONIE DE RECOMPENSES DE REMISE DES PRIX SPECIAUX



Sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre
Son Excellence Me Apollinaire Joachimsom
KYELEM de Tambèla;

Sous le parrainage de Dr. Ousmane BOUGOUMA,
Président de l'Assemblée Législative de Transition (ALT);

**au CENASA le vendredi 03 mars
2023 à 15H00.**

Y sont attendus :

- les officiels invités
- les cinéastes invités
- les donateurs
- les journalistes.



Eric A. Wend-Pouré SAWADOGO
Président de la Commission Prix Spéciaux
E-mail : sawadogoericalbert@gmail.com
(Tél : 70 23 71 73 / 76 64 67 13)

**DELEGUE GENERAL
DU FESPACO**



**GENERAL
DELEGATE
OF FESPACO**

M. Alex Moussa SAWADOGO

Chaque édition du FESPACO est, pour moi, un rendez-vous de victoire des cinémas d'Afrique et de sa diaspora. Mon enthousiasme se fonde sur l'apport prolifique dont font montre nos professionnels du 7^e art, tant quantitativement que qualitativement. La présente biennale est encore une belle démonstration de l'engouement des cinéastes inscrits pour le FESPACO 2023. Malgré les défis du secteur, la machine de la production s'est encore emballée pour le bonheur des festivaliers de la présente édition.

Naturellement je ne boude pas mon plaisir car le FESPACO, notre FESPACO commun, 54 années d'existence, continue et continuera de se nourrir à cette sève pour le plus grand bien des cinémas d'Afrique. N'est-ce pas un lieu de ressourcement pour nous tous, producteurs, réalisateurs, distributeurs, exploitants de salles ou promoteurs de festivals. Intellectuellement, professionnellement ou artistiquement nous sortons toujours enrichis de cette Mecque d'images produites par l'Afrique pour l'Afrique et le monde.

En cela et par votre présence dans les cinémas, au Fespaco-Pro, au MICA ou aux Ateliers Yennenga, chers festivaliers, vous donnez tellement de force aux créateurs qui ne peuvent que vous le rendre, à travers leur talent. J'en suis sûr, de ce FESPACO et ses connexions, ses frottements et cogitations, l'étincelle de la créativité jaillira de plus belle et, pourquoi pas, certaines productions iront à la conquête des Oscars et des Golden Globes.

Toutefois, un bénel, pendant que le FESPACO bat son plein: nous sommes encore accablés par la barbarie inhumaine entraînant des victimes et des millions de Personnes déplacées internes (PDI). Le FESPACO 2023 a une pensée forte pour eux en étant à leur côté pour partager notre passion du cinéma et montrer que contre la violence, la culture et le 7^e art constitue une arme à rapprochement massif.

Consider each edition of FESPACO to be a victory rally for cinema in Africa and Diaspora. My enthusiasm stems from the prolific quantitative and qualitative contribution of our film industry professionals. The current biennial event is another good evidence of the enthusiasm of filmmakers who have registered for FESPACO 2023. Despite challenges in the sector, the production machine has once again been running full speed to the delight of festival-goers.

Naturally, I am thrilled as FESPACO, our common FESPACO, 54 years after, has and will continue to feed on this sap for the greater good of African cinema. It's definitely a place of renewal for all of us, producers, filmmakers, distributors, exhibitors and festival promoters. We always come out enriched intellectually, professionally or artistically of this Mecca of images produced by Africa, for Africa and the world.

In this respect and through your presence in movie theatres, at Fespaco-Pro, MICA or the Yennenga Workshops, you give, dear festival-goers, so much strength to creators who can only give it back to you through their talent. I am convinced that from this FESPACO and its connections, interactions and cogitations, the spark of creativity will spring forth and, possibly, some productions will go on to conquer the "Oscars" and the "Golden Globes".

However, while FESPACO is in full swing, we are still suffering from inhuman barbarism which claimed many lives and led to millions of displaced persons. FESPACO 2023 has a special thought for them and stands by their side to share our passion for cinema and show that against violence, culture and cinema are a weapon of mass reconciliation.

Très beau FESPACO 2023 à tous et à toutes !

I wish you all a wonderful FESPACO 2023!



PRIX SPECIAUX



REGLEMENT DES PRIX SPECIAUX DE LA 28^e EDITION DU FESPACO

Les prix spéciaux sont une activité du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui vise à encourager tout donateur à accompagner la promotion du cinéma africain.

Article 1 : A l'occasion de la 28^e édition du FESPACO qui se tiendra du **25 février au 04 mars 2023**, il est institué des **prix spéciaux** destinés à récompenser les films africains de la sélection officielle.

Article 2 : Le présent règlement a pour objet de déterminer les règles régissant les prix spéciaux et les conditions dans lesquelles ils sont attribués.

Article 3 : Peut-être donateur d'un prix spécial, toute personne morale entrant dans l'une des catégories ci-dessous citées, qui en manifeste le désir :

- **Première catégorie :** parlements, organisations sous-régionales, organisations régionales ou continentales, organismes internationaux, organismes spécialisés de l'ONU, ONG, collectivités territoriales, etc.
- **Deuxième catégorie :** États et / ou représentations diplomatiques ;
- **Troisième catégorie :** donateurs des structures privées ou assimilées, sociétés d'État, organisations privées, etc.
- **Quatrième catégorie :** associations, mutuelles, organisations professionnelles ou confessionnelles, etc.

Le Délégué général du FESPACO se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription. Il n'est pas tenu de motiver son refus.

Article 4 : Les frais d'inscription et la valeur du prix en nature ou en numéraire sont définis en fonction de chacune des catégories et sont déterminés ainsi qu'il suit :

POUR LA PREMIERE CATEGORIE :

- **Frais d'inscription :** cinq millions (5 000 000) francs CFA ou l'équivalent en euros ou en dollars US.
- **Valeur du prix :** sept millions (7 000 000) francs CFA minimum ou l'équivalent en euros ou en dollars US et quinze millions (15 000 000) francs CFA maximum ou l'équivalent en euros ou en dollars US.



PRIX SPECIAUX



POUR LA DEUXIEME CATEGORIE :

- **Frais d'inscription** : quatre millions (4 000 000) francs CFA ou l'équivalent en euros ou en dollars US.
- **Valeur du prix** : sept millions (7 000 000) francs CFA minimum ou l'équivalent en euros ou en dollars US et quinze millions (15 000 000) francs CFA maximum ou l'équivalent en euros ou en dollars US.

POUR LA TROISIEME CATEGORIE :

- **Frais d'inscription** : trois millions (3 000 000) francs CFA ou l'équivalent en euros ou en dollars US.
- **Valeur du prix** : cinq millions (5 000 000) francs CFA minimum ou l'équivalent en euros ou en dollars US et quinze millions (15 000 000) francs CFA maximum ou l'équivalent en euros ou en dollars US.

POUR LA QUATRIEME CATEGORIE :

- **Frais d'inscription** : deux millions (2 000 000) francs CFA ou l'équivalent en euros ou en dollars US.
- **Valeur du prix** : deux millions (2 000 000) francs CFA minimum ou l'équivalent en euros ou en dollars US et quinze millions (15 000 000) francs CFA maximum ou l'équivalent en euros ou en dollars US.

Article 5 : Les frais d'inscription et la valeur du prix doivent être payés auprès de l'Agent comptable du FESPACO ou par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

1/ Pour tout virement bancaire effectué du Burkina Faso ou de la zone UEMOA :

Code Banque	Code Guichet	Numéro compte	Clé RIB
BF670	01001	443310000053	58

2/ Pour tout virement bancaire effectué des zones hors UEMOA, bien vouloir utiliser uniquement les références ci-après :

Intitulé	COMPTE DE REGLEMENT DU TRESOR/STAR-UEMOA
Numéro du compte	BF000000050011
IBAN	BF000 01001 000000050011 61
	BCEAO BURKINA
Code SWIFT	BCAOBFBF
Intermédiaire	BCEAO-Siège, Dakar Code SWIFT : BCAOSNDA

NB : Indiquer dans le champ 72 (informations de l'expéditeur au destinataire) du MT103, le numéro de compte "443310000053" et son libellé 'FESPACO-Partenaires'.



PRIX SPECIAUX



Dans cette dernière condition, les frais de transfert sont imputables au donateur du prix spécial. Une copie de la quittance de virement doit être envoyée au responsable de la commission prix spéciaux.

Article 6 : Tout donateur retenu doit valider sa proposition de prix spécial en faisant parvenir au siège du FESPACO, **au plus tard le 31 janvier 2023**, la fiche d'inscription dûment remplie précisant ses objectifs, ses critères d'attribution, le montant précis du prix en espèces, par chèque ou en nature et en joignant son logo en version papier et en version électronique.

Article 7 : Tout donateur retenu a droit à constituer un jury.

Chaque jury de prix spécial est composé de cinq (05) membres dont quatre (04) désignés par le donateur et un (01) par le Délégué général du FESPACO.

La liste nominative des jurés et leurs curricula vitae doivent impérativement parvenir au FESPACO au plus tard le **15 février 2023**.

La prise en charge des membres des jurys des prix spéciaux est imputable aux donateurs.

Article 8 : Les différents prix en nature, par chèque ou en numéraire et les trophées doivent être déposés auprès de l'Agent Comptable du FESPACO au plus tard le **20 février 2023**.

Article 9 : Seuls les donateurs qui auront payé les frais d'inscription et déposé les différents prix en nature, par chèque ou en numéraire ainsi que les trophées verront leur prix proclamé au palmarès des prix spéciaux.

Article 10 : Le FESPACO mettra des badges, des catalogues et des brochures-programmes à la disposition des donateurs de prix spéciaux selon leur catégorie :

POUR LA PREMIERE CATEGORIE

- vingt (15) badges au total, dont cinq (05) destinés aux membres du jury, sur présentation du reçu de paiement des frais d'inscription ;
- vingt (20) catalogues officiels ;
- vingt (20) brochures-programmes ;
- vingt (20) catalogues des prix spéciaux.

POUR LA DEUXIEME CATEGORIE

- dix-sept (15) badges au total, dont cinq (05) destinés aux membres du jury, sur présentation d'un reçu de paiement des frais d'inscription ;
- dix-sept (15) catalogues officiels ;
- dix-sept (15) brochures-programmes ;
- dix-sept (15) catalogues des prix spéciaux.



PRIX SPECIAUX



POUR LA TROISIEME CATEGORIE

- quinze (15) badges au total, dont cinq (05) destinés aux membres du jury, sur présentation d'un reçu de paiement des frais d'inscription ;
- quinze (10) catalogues officiels ;
- quinze (10) brochures-programmes ;
- quinze (10) catalogues des prix spéciaux.

POUR LA QUATRIEME CATEGORIE

- dix (10) badges au total, dont cinq (05) destinés aux membres du jury, sur présentation d'un reçu de paiement des frais d'inscription ;
- dix (10) catalogues officiels ;
- dix (10) brochures-programmes ;
- dix (10) catalogues des prix spéciaux.

Article 11 : Les réalisateurs et/ou les producteurs des films primés sont invités à :

- déposer une copie de projection aux archives du FESPACO ;
- mentionner le prix dans tout document publicitaire du film ;
- faire figurer le prix au générique du film, sur les affiches et les dossiers de presse en cas de distribution.

Article 12 : Le film restant la propriété exclusive du producteur ou ayants droit, l'attribution d'un prix spécial à une œuvre ne donne droit ni à une copie du film ni à des droits d'exploitation ou de diffusion.

Article 13 : La participation au FESPACO en qualité de « Donateur de prix spécial » implique l'adhésion au présent règlement.

Article 14 : Aucun donateur de prix spécial ne doit primer un film auquel il a participé à la production.

Article 15 : Le Délégué général du FESPACO est compétent pour connaître de tout litige lié à l'interprétation et à l'application des clauses du présent règlement.

Le règlement à l'amiable reste la voie privilégiée de résolution de tout conflit.

Seule la version française du présent règlement fait foi.

Article 16 : Tous les cas non prévus par le présent règlement relèvent de la compétence du Délégué général du FESPACO.

Le Délégué général du FESPACO

Moussa Alex SAWADOGO

Officier de l'ordre de l'Étalon

L'EAU MINÉRALE NATURELLE LAFI, SPONSOR OFFICIEL DU FESPACO

LE SECRET DU BIEN-ÊTRE !



www.brakina-bf.com



<https://t.me/brakinanews>



Eau Minérale Lafi



53 57 77 77





PRIX SPECIAUX



PRIX DE LA CHANCE



LOTERIE NATIONALE BURKINABÈ
Les lots aux gagnants, les bénéfices au Faso

LOTERIE NATIONALE BURKINABÈ (LONAB)

01 BP 68 Ouaga 01

Contact : Arnaud Rodrigue K. ROUAMBA

e-mail : roamba_rodrigue@yahoo.fr

Tel : 70 98 67 71/25 30 61 21/23

VALEUR :

5 000 000 FCFA+ trophée

OBJECTIFS :

Encourager la créativité et la productivité du cinéma burkinabè en particulier et africain en général ; contribuer au rayonnement de la diversité culturelle et susciter l'éclosion de jeunes talents et au renouvellement du monde du cinéma ; participer à la promotion de toutes les initiatives heureuses et opportunités privilégiant le professionnalisme du 7^e art.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Prix décerné à tout film court métrage de fiction dont le traitement, les qualités techniques et esthétiques laissent entrevoir le talent et le génie créateur de son auteur et qui tient compte de la mise en scène, la direction des acteurs, la qualité des décors, des costumes, des images, du son, de la musique et du montage des œuvres cinématographiques.

MEMBRES DU JURY :

1. Mme Téné TRAORE
2. M. Arnaud Rodrigue K. ROUAMBA
3. M. Salfo Jean-Claude BANDE
4. Mme Kadi ZERBO
5. Guy Désiré YAMEOGO

CATEGORIE : 3



PRIX SPÉCIAUX



PRIX ABABACAR SAMB MAKHARAM DE LA VILLE DE OUAGADOUGOU



COMMUNE DE OUAGADOUGOU
01BP 85 Ouaga 01/Tél : 50 30 68 16/18
Contact : Harouna RAMDE
Tél : 70 22 05 69

VALEUR :

3 000 000F CFA + trophée+ certificat

OBJECTIFS :

Encourager et accompagner les initiatives culturelles pouvant assurer les bases d'un développement durable ; apporter sa contribution à la promotion du cinéma et partant au rayonnement de la ville..

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le film (tous genres confondus) figurant ou non en compétition officielle qui traite des thèmes englobant le développement économique et socioculturel des villes, les grands fléaux urbains, le rôle de la ville dans la recherche de la paix, les rapports d'amitié et de solidarité entre les peuples.

CATEGORIE : I

MEMBRES DU JURY :

1. RAMDE Harouna
2. Yetta Bruno
3. ILBOUDO Jean Pierre
4. Mme OUEDRAOG/
KIEMTORE Mamounata
5. LINGANI Adama 1^{re} jumelle



PRIX SPÉCIAUX



PRIX SPÉCIAL WATERAID « CLIMAT, EAU ET ASSAINISSEMENT EN AFRIQUE »

11 BP 1211 OUAGADOUGOU

Tel: 25 37 41 70

Contact : Éric MAMBOUE

Directeur PAYS

Tél : 25 37 41 70 / 01 20 72 99

E-mail : waburkinafaso@wateraid.org



VALEUR :

5 000 000F CFA + trophée

OBJECTIFS :

- faire le plaidoyer pour une priorisation de l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les politiques publiques en Afrique et au Burkina Faso ;
- attirer l'attention des cinéastes sur l'intérêt de prendre en compte les questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans leurs projets cinématographiques ;
- sensibiliser les nombreux cinéphiles et autres publics sur les bonnes pratiques d'hygiène.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Ce prix récompense un film abordant les questions du climat, de l'eau et de l'assainissement et qui tient compte de la qualité des images, du son, du jeu d'acteur, etc.

CATEGORIE : 4

MEMBRES DU JURY :

1. Célestin POUYA
2. Dédo Mate KODJO
3. Boubakar ILBOUDO
4. Roch OUEDRAOGO
5. Mme Traoré/Hien Léocardie



PRIX SPECIAUX



PRIX SPÉCIAL ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DE TRANSITION DU BURKINA FASO



ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION (ALT)
Direction générale des médias de l'assemblée
législative de transition
01 BP 6482 Ouagadougou 01
Contact : Sougrinoma Ibrahim GUIGMA
Tél : (+226) 70 20 23 03
e-mail : sougriti@live.fr

VALEUR :

7 000 000 FCFA+ trophée

OBJECTIFS :

Le « Prix spécial Assemblée Législative de Transition du Burkina Faso » vise à :

- promouvoir et défendre des valeurs démocratiques et de liberté des peuples ;
- encourager la créativité des cinéastes dans la promotion du travail parlementaire ;
- promouvoir la citoyenneté et la légalité ;
- soutenir les productions cinématographiques de qualité.

CRITERES D'ATTRIBUTION:

Le film lauréat doit :

- promouvoir le respect des lois ;
- défendre des valeurs de bonne gouvernance, de liberté, de justice et de démocratie ;
- avoir une bonne qualité technique et artistique.

MEMBRES DU JURY :

- | | |
|-------------------------|----------------------|
| 1. TUINA Kanibè | 7. BATIONO Honorat |
| 2. ZONGO Evariste | 8. YERBANGA Paul |
| 3. KABRE Kalifa | 9. TINDANO Louise |
| 4. SIDIBE Mariam | 10. HIEN Prisca |
| 5. ZONGO Sayouba | 11. KOUROUMA Suzanne |
| 6. SAWADOGOT T. Isidore | |

CATEGORIE : I



PRIX SPECIAUX



1- Prix spécial CEDEAO de l'intégration pour le meilleur film ouest-africain

2- Prix de la meilleure réalisatrice ouest-africaine

3- Prix du meilleur plus jeune réalisateur de film d'école

4- Prix du meilleur plus jeune comédien ou comédienne



Tél : (+ 234) 70 88 88 54 01

(+ 226) 70 09 91 50

Contact : Dr Raguidissida Émile ZIDA,

Chef de Division Culture

E-mail : rzida@ecowas.int

VALEUR :

15 000 000 FCFA + 1 trophée et 1 plaque de reconnaissance (Prix de l'Intégration)

10 000 000 FCFA 1 trophée et 1 plaque de reconnaissance (Meilleure réalisatrice)

2 000 000 FCFA + 1 plaque de reconnaissance (Meilleur plus jeune réalisateur de film d'école)

1 000 000 FCFA + 1 plaque de reconnaissance (Meilleur plus jeune comédien ou comédienne)

OBJECTIFS :

Soutenir et encourager la créativité dans l'espace CEDEAO ; promouvoir les échanges culturels ; renforcer la coopération avec les cinéastes (FEPACI) ; promouvoir l'intégration et la transformation vers une CEDEAO des peuples.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le prix spécial CEDEAO de l'intégration pour le meilleur film ouest-africain est décerné à un film de bonne facture traitant du thème de l'intégration ou mettant l'accent sur la créativité des citoyens de la communauté, leur capacité d'innovation, d'adaptation ou d'amélioration de leurs conditions d'existence en vue de promouvoir un développement durable.

CATEGORIE : I

MEMBRES DU JURY :

1. Artemisa Maria BORGES FERREIRA
2. Fidelis DUKER
3. Aminata DIOP/JOHNSON
4. Komlan AGBO
5. Issa de Brahim TRAORE



PRIX SPECIAUX



PRIX FÉLIX HOUPHOUET-BOIGNY



**CONSEIL
DE L'ENTENTE**
*La paix et l'entente
pour le développement*

01 BP 3734 ABIDJAN 01
REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Contact : M. Issa MOKO
Directeur de la Coopération Politique,
de la Paix et de la Sécurité.

Té : (+225) 203201 39 Portable :(+225) 08430879
E-mail : mokoissa@hotmail.fr

VALEUR :

10 000 000 FCFA+ trophée

OBJECTIFS :

- renforcer la paix et la sécurité ;
- promouvoir l'intégration politique et culturelle ;
- renforcer les relations de fraternité et de solidarité ;
- promouvoir le développement économique et le bien-être des populations des États membres.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

- promotion de la démocratie et de l'État de droit ;
- promotion de la paix et de la justice sociale ;
- promotion de la fraternité, de l'entente et de la solidarité ;
- promotion des valeurs culturelles africaines.

MEMBRES DU JURY :

1. Mme Akpé Carole Anne-Lise LOKOSSOU,
2. Mme Lison Fall JOHSON DIOMAND
3. M. Harouna NIANDOU
4. Mme Kokoè Madie TEKOFOLLY
5. M. Noraogo SAWADOGO

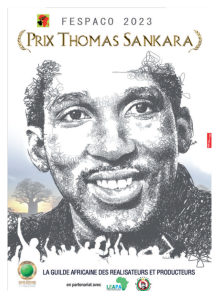
CATEGORIE : I



PRIX SPECIAUX



PRIX THOMAS SANKARA



GUILDE AFRICAINE DES REALISATEURS
ET PRODUCTEURS

S/C Casting Sud 01 BP 301 Ouaga 01
Immeuble Sankara, Rue Hôtel de ville

Contact : Mme Georgette PARE

Secrétaire Executive

E-mail : castingsud.bf@gmail.com

Tél : (+226) 70 24 75 47

VALEUR :

3 000 000F CFA + attestation

OBJECTIFS :

Soutenir le cinéma africain et le film court-métrage en particulier, en ce qu'il porte de meilleure espérance pour l'avenir des cinématographies panafricaines.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Créativité, talent, narration africaine, sujet exprimant l'espérance et l'engagement positif, porté vers un meilleur avenir. Tout film court-métrage de fiction participant au FESPACO 2023, dans la sélection officielle de la compétition des courts-métrages.

CATEGORIE : 4

MEMBRES DU JURY :

1. Mme Rahmatou KEITA
2. Mme Fatoumatou COULIBALY
3. M. Lionel BAMBARA
4. M. Jacob SOU
5. Laure GUIRE



PRIX SPECIAUX



PRIX DE LA CRITIQUE AFRICAINE PAULIN SOUMANON VIEYRA



FEDERATION AFRICAINE DE LA
CRITIQUE CINEMATOGRAPHIQUE

FACC

Contact : Abraham BAYILI

E-mail : bayiliab@yahoo.fr

Tél : (+ 226) 70 42 87 02 / 76 64 99 90

VALEUR :

Trophée + un certificat + des publications d'articles de presse dans les 33 pays membres et la diaspora africaine en anglais, en français et en arabe

OBJECTIFS :

Distinguer des œuvres présentant une qualité artistique indéniable et qui seront retenues pour la postérité. Il n'est nullement doté d'une récompense matérielle de quelque nature qu'elle soit.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

La qualité artistique de l'œuvre ;
L'originalité dans l'approche esthétique ;
La bonne maîtrise du langage cinématographique ;
L'originalité et l'approche approfondie de l'histoire.

MEMBRES DU JURY :

1. Bigué BOB
2. Elise Manuela KAMENI
3. Harouna SIMIAN
4. Charles Kodjo AYETAN
5. Mamadou GNANOU

CATEGORIE : 4



PRIX SPECIAUX



PRIX SPÉCIAL PAIX ET SÉCURITÉ



Union Africaine (UA)

Contact : Paschal CHEM-LANGHEE,
Chargé de Communication de la Commission de
l'Union africaine.

E-mail : Chem-LangheeP@africa-union.org

Tél : (251) 11 551 77 00

Fax : (251) 11551 78 44

VALEUR :

8 000 000F CFA

OBJECTIFS :

Récompenser et honorer à travers le FESPACO, la meilleure production cinématographique africaine et de la diaspora qui promeut la culture de la paix, de la non-violence et du vivre ensemble sur le continent, en vue de mettre un terme définitif aux conflits et aux crises qui affligent l'Afrique. Il s'agit également de mieux faire connaître l'action de l'Union africaine dans ce domaine.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

- le prix spécial pour la paix et la sécurité de l'Union africaine sera ouvert seulement aux films africains et de la diaspora, documentaires et productions vidéo, qui favorisent une culture de la paix et mettent en valeur les initiatives de paix ;
- les membres du jury ne doivent pas être associés à des participations concurrentes (production et/ou distribution);
- le prix décerné doit être en conformité avec les règles et les valeurs du FESPACO.

CATEGORIE : I

MEMBRES DU JURY :

- 5 membres désignés par l'Union Africaine



PRIX SPECIAUX



PRIX DE L'UEMOA



Union économique et monétaire
ouest-africaine (UEMOA)
380, Av Pr Joseph KI-ZERBO
01BP 543 Ouagadougou 01
Tél : +226 25 31 88 73/76
E-mail : commission@uemoa.int
Site Web: www.uemoa.int / www.izf.net
Contact : Gerard TOGNIMASSOU
Tél : 71 76 94 44

VALEUR :

- 08 millions + un trophée + attestation (Long métrage fiction)
- 05 millions + un trophée + attestation (Court métrage fiction)
- 08 millions + un trophée + attestation (Long métrage documentaire)
- 05 millions + un trophée et une attestation (Court métrage documentaire)

OBJECTIFS :

Encourager les créateurs à produire des images cinématographiques, télévisuelles et vidéographiques africaines qui contribuent à la croissance économique et à la dynamique culturelle et politique sous-régionale.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les prix sont décernés aux meilleures réalisations de l'espace UEMOA révélant de grandes qualités artistiques et techniques qui traitent de l'intégration sous-régionale à travers ses composantes politique, économique, culturelle, de solidarité, de partage de souveraineté, de dialogue entre les Etats, de rapprochement des peuples des Etats membres, de développement équilibré et de réussite collective des huit (08) Etats.

MEMBRES DU JURY1 :

fiction (long et court métrages)

1. Massinou Akakpo BOSSOU-HUNKALI (dit Marcelin BOSSOU)
2. Donikpo KONE
3. Ayi d'ALMEIDA
4. Amenyo AYISSOU
5. Dominique NYAMEOGO

MEMBRES DU JURY2 :

documentaire (long et court métrages)

1. Angèle DIABANG
2. Gomes Dina ADÃO
3. Edmar SANCA
4. Aristide S. OUEDRAOGO
5. Lassané OUEDRAOGO

CATEGORIE : I



PRIX SPECIAUX



PRIX SEMBENE OUSMANE



ECOBANK FOUNDATION
01 BP 145 Ouagadougou 01
Contact : Nabi Souleymane OUEDRAOGO
Tel : +226 70 21 72 06
E-mail: nouedraogo@ecobank.com

VALEUR :

5 000 000F CFA + effigie en bronze de Sembène Ousmane

OBJECTIFS :

La Fondation Ecobank considère la culture comme un vecteur essentiel du développement du continent africain.

Le Prix Spécial Sembène Ousmane a été créé en 2007 pour reconnaître la notoriété du FESPACO, point de ralliement autour du 7^e art africain et pour honorer l'une des icônes les plus respectées du cinéma africain, en l'occurrence Ousmane Sembène que nous considérons comme un modèle pour les générations futures.

CATEGORIE : 3

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Récompense le film africain « long métrage » de la sélection officielle qui incarne le mieux les valeurs défendues par Sembène Ousmane durant sa vie : dignité, honneur, droits de l'Homme.

MEMBRES DU JURY :

1. Denise EPOTE
2. Cheich Oumar SISSOKO
3. Kollo SANOU
4. Issa SOMA
5. Clarence DELGADO



PRIX SPECIAUX



PRIX SPÉCIAL GAMBÈRE ERNEST



HOMMAGE A GAMBÈRE ERNEST
14 Avril 1945 – 1^{er} Janvier 2005

Fonds Ernest GAMBÈRE (FGE)
S/C FLORATIC, secteur 52, 01 BP : 4814 OUAGADOUGOU
Contact : Oueda sonia SANON, Directrice de FLORATIC
Tel : 63 10 80 35/76 67 43 22
E-mail : infos@floraticburkina.com

VALEUR :

2 000 000 FCFA+ trophée

OBJECTIFS :

Renforcer et encourager la création de courts métrages (fiction, documentaire, nouveaux media, films d'animation et d'images animées) à différents niveaux, cinéma, séries audiovisuelles et contenus web en accompagnant l'émergence de jeunes acteurs et en soutenant les écritures et les dramaturgies propres à l'Afrique et de sa diaspora.

Le but de ce prix est de promouvoir la culture du développement de l'Afrique à travers le cinéma et l'audio-visuel par la production, la distribution et l'exploitation.

MEMBRES DU JURY :

1. M. SANON Emmanuel
2. Mme OUEDRAOGO Aminata BAKAYOKO
3. Mme Ai KÉÏTA
4. Mr MAIGA Hamadou
5. Mr ARBY Abdoul Karim
6. Mr BADINI Alidou
7. Mme SANON Ouéda Sonia

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Ce prix récompensera un film de court métrage quelque soit son genre (fiction, documentaire, nouveaux médias, films d'animation et d'images animées) avec les critères suivants :

- répondre au thème du prix à savoir « promouvoir la culture de développement de l'Afrique » ;
- être de nationalité africaine âgé de 18 à 35 ans pour le réalisateur ;
- présenter de très bonnes qualités techniques et artistiques ;
- traiter d'un thème qui contribue à la promotion et à la protection de l'environnement et de l'équité sociale.

CATEGORIE : 4



PRIX SPECIAUX



PRIX SPECIAL PLAN INTERNATIONAL DE L'EGALITE AUX FILLES POUR LA COMBATIVITÉ ET L'INNOVATION EN FAVEUR DES FILLES



PLAN INTERNATIONAL BURKINA
PLAN INTERNATIONAL BURKINA, ZAD, RUE 15-397
01 PO BOX 1184, OUAGADOUGOU
OFFICE PHONE : (+226) 25 37 87 33/35
Contact : Mme Anika KRSTIC
Roving country director,
Représentante résident par interim de Plan international Burkina Faso;
E-mail : anika.krstic@plan-international.org
Tel : (+226) 63 63 90 14/(+228) 90 54 88 82

VALEUR :

5 000 000 FCFA+ touchée

OBJECTIFS :

- encourager la promotion des droits des enfants et l'égalité pour la jeune fille à travers le cinéma lors du FESPACO ;
- primer le meilleur film qui fait la promotion des droits des enfants et l'égalité pour les filles;
- encourager les filles et les femmes à s'engager dans le métier du cinéma et de défendre les droits des enfants et l'égalité pour les filles à travers le cinéma.

MEMBRES DU JURY :

Membres du jury :

1. Mme Aminata RABO,
2. Mme Nicole HIEN
3. Mlle Amdiatou SANA
4. Mme Nathalie BAKYONO
5. Mr Moussa SAWADOGO

CRITERES D'ATTRIBUTION :

- être une jeune fille, un jeune homme, une femme ou un homme;
- être africain, même si l'âge ne constitue pas le principal critère, les jeunes cinéastes seront plus encouragés ;
- traiter d'une thématique ayant de l'intérêt pour la promotion des droits de la jeune fille ;
- traiter la thématique de sorte à mettre en lumière des aspects faisant ressortir le leadership féminin comme solution aux problèmes de la société.

CATEGORIE : I



PRIX SPECIAUX



PRIX DE LA CONFERENCE EPISCOPALE BURKINA-NIGER



CONFERENCE EPISCOPALE BURKINA-NIGER

01 BP 1195 Ouagadougou 01

Contact : Abbé Paul DAH

Chargé de Communication,

Tel : 70 26 86 77

VALEUR :

2 000 000 FCFA + trophée + attestation

OBJECTIFS :

Le prix de la CEBN est attribué au film qui présente et incarne des valeurs pouvant être lues à la lumière de l'Évangile et de l'Esprit de l'Église-Famille.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

L'œuvre à primer doit être un film long métrage, court métrage ou un documentaire ; une production du Niger et du Burkina Faso et à la limite, avec une possibilité de l'élargir à l'espace CEDEAO en prenant en compte les critères de :

1. communion et de solidarité, d'unité et d'intégration ;

2. valeurs de la paix, de la cohésion sociale et de la tolérance ;
3. esprit et principe de la justice sociale ;
4. valeurs chrétiennes de protection et de promotion de la famille et de la vie ;
5. valeurs écocitoyennes de protection de la « maison commune » (l'environnement).

CATEGORIE : 4

MEMBRES DU JURY :

1. Abbé Paul DAH
2. Abbé Pierre SANOU
3. Abbé Laurent NADEMBENGA
4. Mme Delphine YERBANGA
5. M. Gérard MARION
6. Abdoulaye DAO



PRIX SPECIAUX



PRIX SPÉCIAL LAAFI LA BOUMBOU



ASSOCIATION LAAFI LA BOUMBOU
01 BP 1087 OUAGADOUGOU
TEL : 00226 74 86 53 04/00266 70 63 01 19
Contact : Dr. Nacoulma Noël

VALEUR :

5 000 000 FCFA + Attestation

OBJECTIFS :

Promouvoir et expérimenter l'approche intégrée à la santé physique et psychologique des femmes et des enfants en bas âge, y compris la prévention et le traitement des conséquences des mutilations génitales féminines (MGF).

MEMBRES DU JURY :

1. Dr Noël Nacoulma,
2. Salif Ouédraogo dit Ackermann,
3. Lassane Sawadogo

CRITERES D'ATTRIBUTION :

- film long métrage fiction qui aborde dans son thème ou sa narration les questions liées à la problématique de la santé maternelle et infantile ;
- le film doit susciter l'affirmation des droits des femmes et le renforcement de leur rôle au sein de la famille, de la communauté et de la société en général ;
- contribuer à l'amélioration de l'état de santé des femmes et de l'enfant ;
- assurer la création d'un environnement culturel favorable au changement de comportements, en particulier à l'abandon des MGF.

CATEGORIE : 4

AVEC LE SOUTIEN



EN COLLABORATION AVEC



GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Coopération luxembourgeoise



MEDIAS PARTENAIRES





الخطوط الملكية المغربية
royal air maroc

TRANSPORTEUR OFFICIEL

VOYAGEZ

AU CŒUR DES

CINÉMAS D'AFRIQUE



28^e ÉDITION

FESPACO

OUAGADOUGOU

DU 25 FÉVRIER AU 04 MARS 2023



FESPACO



SEMBENE OUSMANE

1923 - 2023

Il aurait eu **100 ans**